



CHARTRE DU JARDIN DE TRAVERSE

Est appelé jardinier tout membre de l'association qui gère et anime le Jardin de Traverse.

Les jardiniers du Jardin de Traverse s'engagent dans une démarche éco-citoyenne d'appropriation collective.

Le jardin, un endroit paisible et agréable.

Avec un verger, une vigne, des plantes grimpantes, un potager, des fleurs, des plantes indigènes mais aussi exotiques, des ruches, une petite mare pour favoriser l'écosystème et la biodiversité, le jardin est le refuge des oiseaux et des insectes auxiliaires, compagnons du jardinier. Pour satisfaire le regard, les visiteurs et les jardiniers s'engagent à maintenir le lieu propre et entretenu. Les propriétaires de chien sont priés de ne pas faire entrer leur animal sur le site. Les jeux de ballons se font hors du jardin.

Ouverture au public.

Le jardinier possédant une clef rend le jardin ouvert au public quand il est présent et le ferme quand il le quitte, il est interdit de faire des doubles. Il répond aux interrogations des visiteurs. Il peut les sensibiliser aux activités pratiquées et au projet en général. Un jardinier s'assure du respect des plantations et de l'ambiance calme et reposante du lieu ; il peut en cas extrême, et après avoir essayé sans succès des solutions plus douces, demander à un perturbateur de sortir. Le jardin sera ouvert au minimum de mars à fin octobre si le temps le permet. Il n'y a pas d'utilisation nocturne du jardin, sauf événement, L'accueil du public est soumis aux heures de permanences (en l'occurrence, le vendredi au mini-marché de 10 à 14h, sauf les jours fériés décalés au mercredi), et nous voulons éviter que notre jardin partagé devienne un lieu abritant des événements privés, même au bénéfice d'un adhérent de longue date.

Toute animation fait l'objet d'une concertation, encadrée par le Jardin de Traverse (et l'association éventuellement partenaire), puis publicité en est faite car nos événements sont collectifs et publics, ouverts.

Concertation.

Une réunion par mois est organisée pour définir ensemble les travaux à réaliser. Les récoltes sont faites en commun et redistribuées aux jardiniers adhérents en fin de jardinage.

Elles servent en priorité aux repas collectifs, animation du lieu de vie au 42 Av d'Alsace Roubaix (cuisine), un mode de conservation de légumes et fruits peut être envisagé pour partager un repas ultérieurement, après concertation, un adhérent peut être amené à récolter des légumes pour préparer un plat et l'apporter au jardin pour le partager ensemble, Il n'y a pas de parcelles individuelles démarquées (sauf pour les carrés pédagogiques affectés), certains jardiniers peuvent néanmoins s'occuper d'un secteur particulier comme prévu par le groupe ouvert en informant tous les adhérents privilégier un temps commun voir planning ci-dessous. Pour plus de cohésion, il est nécessaire de discuter préalablement de l'emplacement des semis, plantations, récoltes, suivre strictement les recommandations de nos jardiniers composteurs expérimentés.

Les aménagements, la coupe d'arbre, arbustes, de plantes ne peuvent se faire qu'après concertation et accord de nos experts. Remplir le cahier de liaison à chaque E/S (un cahier dans chacun de nos 3 sites)

Convivialité.

L'association Jardin de Traverse s'articule autour de valeurs de solidarité, de tolérance et de bonne entente entre jardiniers.

L'association cultive le plaisir de se retrouver et de partager ensemble.

L'association peut être amenée à préparer des repas, les fruits, les légumes sont offerts pour la préparation des plats, tous les achats raisonnables (ticket de caisse) concertés seront partagés au nombre de participants présents dans un esprit fraternel, courtois, de partage,

une vente pour l'association Jardin de Traverse au préalable nous mettons en place un comité de pilotage pour définir le mode de gestion et d'organisation en amont.

Les ateliers ouverts, organisés par les adhérents après accord doivent se faire dans un cadre bien défini et doivent être autofinancés

Un jardin écologique.

Le jardinier n'utilise ni engrais, ni insecticide ni désherbant chimique : l'association privilégie les pratiques naturelles et respectueuses de l'environnement. L'eau de pluie récupérée est considérée comme une denrée précieuse et ne devra pas être gaspillée. Le mulching, paillage et binage sont pratiqués pour limiter les arrosages. Le compost reçoit les déchets végétaux issus aussi bien du jardin que de la consommation personnelle de chacun des jardiniers (épluchures, tonte de gazon sans herbicide, marc de café, coquilles d'œufs, feuilles mortes etc), tout en veillant à ne pas incorporer plastiques, verre ou métal. Cela contribue à renouveler la qualité de la terre.

Responsabilité.

L'association demande à ce que chaque jardinier soit vacciné contre le tétanos.

Pour des raisons de sécurité, les enfants doivent impérativement être sous la surveillance d'un adulte (parent ou encadrant).

Chaque membre veillera à rendre les biens et documents de l'association lorsqu'il la quitte (livres, outils, clefs...).

Important de maintenir les lieux propres après chaque utilisation,

Il est strictement interdit de sortir du matériel de nos 3 sites sans une autorisation écrite

Le montant de l'adhésion au Jardin de Traverse est de 12 euros par an pour les jardiniers et de 15 euros pour les associations.

Mercredi de 10 à 12 h au jardin de Traverse

Mercredi de 14h à 15 h Biobox

Jeu de 10 à 12 h au Jardin de Palissy

Vendredi de 10 à 14 h au jardin de Traverse (marché bio)

Samedi de 10 à 12 h au jardin de Traverse

Association Jardin de Traverse

Siège, cuisine, réunion, ateliers au 42 Av d'Alsace 59100 Roubaix (convention ville de Roubaix)

Jardin (Jardin de Traverse) 12 rue du vivier 59100 Roubaix (pas de Boite à lettre) (convention ville de Roubaix)

Jardin de Myosotis 82 rue Bernard Palissy 59100 Roubaix (pas de Boite à lettre) (convention avec un privé)

Biobox partenariat avec la Maison du Jardin / Ville

Tel 06 80 05 32 38

Mail jardindetaverse@gmail.com

Moncef Bentaziri

Président de l'Association Jardin de Traverse

Tel 06 80 05 32 38

jardindetaverse@gmail.com

moncef.bentaziri@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/jardindetaverse.roubaix>

<http://jardindetaverse.over-blog.com/>

Événements

https://www.facebook.com/pg/jardindetaverse.roubaix/events/?ref=page_internal